



Association des Illustrateurs et Auteurs du Livre Illustré en Alsace

## Bulletin d'adhésion

L'association est ouverte à toute personne travaillant en Alsace qui est l'auteur ou l'illustrateur original d'au moins une œuvre imprimée à compte d'éditeur et diffusée en librairie. L'association est également ouverte aux personnes travaillant hors de la région et dont au moins une œuvre a été publiée par un éditeur alsacien. Toutefois le Conseil d'Administration est souverain pour recevoir favorablement toute demande d'adhésion d'un candidat dont le profil correspond à l'objet de l'association.

### COORDONNÉES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Pseudo ou nom d'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Afin de limiter les frais administratifs et maintenir une cotisation très modeste, les communications avec les membres se font uniquement par email. Merci de nous donner une adresse valide que vous consultez régulièrement.

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Titre du dernier travail publié : \_\_\_\_\_

Editeur : \_\_\_\_\_

Date :

Signature :

### PAIEMENT

La cotisation est de 10 Euros. Rédigez le chèque à l'ordre de "Association ALILL"

Envoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de votre chèque à :

Association ALILL, Johannes Roussel 9, rue du Rosenmeer 67560 Rosenwiller